



ASSOCIATION FRANÇAISE
DES VÉTÉRINAIRES POUR
ANIMAUX DE COMPAGNIE

Rapport d'activités AFVAC 2022

Sommaire

L'association.....	6
Équipe du siège	7
Formation continue	8
Groupes d'Étude	10
Sections Régionales.....	14
Congrès national annuel	17
Rencontres Éleveurs-Vétérinaires..	21
Prix de l'Innovation Vétérinaire.....	22
Partenariats.....	25
Communication	27
Éditions	29
AFVAC Juniors.....	31
Affaires Internationales	33
Comptabilité et trésorerie.....	34

Retour du présentiel en force !



Jean François ROUSSELOT
Président

L'AFVAC en 2022 : une année de réalisations et de projets au service de la Profession !

L'année 2022 a été marquée par le retour en force du présentiel. Avec l'appui intelligent et efficace du distanciel mieux maîtrisé grâce aux années Covid, les formations en présentiel ont à nouveau permis des rencontres fructueuses entre tous les acteurs des soins aux animaux de compagnie.

Depuis 64 ans, elles sont au cœur de la réussite de l'AFVAC. Mais ce succès n'a de sens que si l'AFVAC est bien comprise comme un outil au service de la profession vétérinaire.

L'AFVAC est une association à but non lucratif, sans actionnaire qui, grâce à ce statut, est fière de ses trois valeurs fondamentales que sont l'indépendance, l'excellence pédagogique et la confraternité/conivialité.

Sa richesse organisationnelle est fondée sur ses élus, bénévoles, dont la motivation première est de pouvoir façonner à leur convenance des programmes de formation continue originaux et adaptés à toutes les équipes soignantes.

En prenant des responsabilités électives proposées par les différentes organisations professionnelles vétérinaires, les praticiens vétérinaires constituent une force de propositions et de critiques. Dans ce monde aux réactions sociétales souvent contradictoires, aux réglementations de plus en plus nombreuses et de pertinence parfois discutable, pouvoir influencer sur notre futur professionnel est un véritable atout. Cette possibilité disparaîtra si nous, praticiens, ne nous engageons pas et laissons les « autres » décider de notre avenir. Et cela quel que soit le statut que nous avons au sein de l'établissement de soins dans lequel nous exerçons.

► La Rencontre des élus de l'AFVAC du 10 juin 2022

Les élus de l'AFVAC font partie des forces vives de notre profession. Ils se réunissent périodiquement pour consolider la dynamique associative, pour démontrer son intérêt et le bénéfice de s'y associer.

Leur vision de l'avenir esquissée lors de l'étape digitale de mai 2021 s'est vue précisée et complétée lors d'un évènement présentiel en juin 2022 à bord du « Jean Bruel », fleuron des bateaux mouches parisiens. Cette croisière à travers Paris a su catalyser une ambiance amicale et des échanges très fructueux concernant de nombreux sujets ayant trait aux rouages associatifs. Ceux-ci nécessitent des adaptations voire des mutations.

Le bénévolat, la qualité d'élu, d'adhérent, de conférencier, le format des réunions, leur évaluation, les relations avec le siège, la place de l'AFVAC au sein des organisations professionnelles... ont été réfléchis, analysés, commentés. Des mesures à prendre, des actions à envisager ont été définies. Dont celle, par exemple, de rédiger une charte associative

La nouvelle charte associative de l'AFVAC sera le point de départ d'une conception actualisée du rôle de l'élu, du conférencier et des partenaires. D'autres projets ont pu être amorcés et verront le jour en 2023 : une vaste enquête qui fera mieux connaître les aspirations des équipes soignantes, une action auprès de tous les étudiants vétérinaires francophones européens en concertation avec nos AFVAC junior, une communication mieux ciblée, plus diversifiée, et surtout la recherche de nouveaux outils pédagogiques qu'ils soient oraux ou écrits, en présentiel ou en distanciel.

Nous le savons, ce programme est ambitieux et son accomplissement ne se fera facile ! Mais l'histoire de l'AFVAC est faite d'évolutions majeures qui ont assuré, avec succès, sa pérennité et confirmé son utilité.

► AFVAC le Congrès, Rencontres éleveurs/vétérinaires, ASV le Congrès à Marseille

La routine ? Sûrement pas ! La poursuite d'un idéal dans la continuité avec un thème inédit (la technologie au service de la clinique) brillamment orchestré par Juan Hernandez et son équipe. La SNCF avec sa grève n'a pas réussi à décourager les participants et nous avons vécu d'excellents moments scientifiques et techniques dans une ambiance très chaleureuse.

Plusieurs rendez-vous en marge du programme scientifique sont devenus incontournables et sont parfois copiés. Ce qui nous conforte dans le bon choix réalisé ! Village des *start-up*, prix de l'innovation, prix éditoriaux, meilleur cas clinique des internes, modules « *One health*, Une santé », module Ecoantibio, pharmacovigilance et biodiversité sont devenus au fil des années des incontournables...

Sans oublier les créations : module Vétérinaire Pour Tous pour promouvoir la médecine solidaire organisée par notre profession, module dédié au bon usage des antiparasitaires pour en diminuer l'impact sur les santés animale, humaine et environnementale.

Ce module a fait intervenir l'ANMV* pour faire le point sur les connaissances scientifiques du risque antiparasitaires ainsi qu'un spécialiste des antiparasitaires (le professeur Jacques Guillot) et le SIMV* car les firmes pharmaceutiques ont aussi une belle connaissance de ces médicaments. Cette synthèse se place radicalement dans un contexte nécessaire de sage écoresponsabilité. C'est d'ailleurs une ambition de l'AFVAC que d'être très attentive aux données scientifiques qui permettent l'évolution vers des pratiques plus écoresponsables et de les mettre à la disposition des équipes soignantes désireuses de conseils dans ce domaine.

► Le travail des élus nationaux et du Siège

Au cours de l'année 2022, le conseil exécutif s'est réuni 30 fois en mode visio (le mardi soir principalement de 19h à 21h) 6 fois en présentiel au siège pendant une journée. Le conseil d'administration a eu les trois réunions imposées par les statuts en mode visio puisque, une nouvelle fois, la grève de la SNCF a empêché, au dernier moment, d'accueillir au Siège le conseil d'administration du 18 octobre ! L'assemblée générale s'est tenue le 22 septembre.

Les multiples débats au cours de ces nombreuses réunions ont toujours été d'une grande qualité et emprunts de respect et d'écoute bien que parfois, et c'est toujours très constructif, contradictoires.

Le Secrétaire Général, le Trésorier ont assuré avec le Président la gestion des urgences et affaires courantes en lien fort avec les quinze salariés du Siège. La réorganisation des responsabilités, débutée par le bureau précédent, a porté ses fruits avec une meilleure cohésion et une communication plus performante avec les élus et les adhérents.

► Des éditions en plein essor

Elles feront l'objet d'un rapport spécifique mais il est important de souligner leur forte contribution à l'excellence pédagogique de notre association. Que ce soit avec Pratique Vet ou Revue Vétérinaire Clinique en collaboration avec Elsevier, cette branche dynamique est une source très riche d'informations nombreuses et variées pour tous les praticiens. Ces deux revues sont complétées par la parution de brochures ou livres avec un focus cette année sur la neurologie (Neurologie du chien et du chat).

En marge de ces éditions, est parue à Marseille, dans le cadre du plan Ecoantibio 2, la seconde édition des fiches de recommandation pour un bon usage des antibiotiques chez les animaux de compagnie.

Cette seconde édition coordonnée par notre confrère Nicolas Gay, plus complète que la première a mobilisé un grand nombre de rédacteurs en 2022 majoritairement issus des groupes d'étude.

2022 a vu la parution du traditionnel catalogue des formations, traduction de la puissance organisatrice de tous les élus et des responsables de la formation continue.

L'AFVAC au sein de la profession vétérinaire

Comme elle le fait depuis de nombreuses années, l'AFVAC a été très attentive aux évolutions techniques et décisions politiques qui concernent les équipes soignantes vétérinaires. Elle répond aux sollicitations du ministère de tutelle et des autres organisations vétérinaires et parfois les anticipe lorsqu'elle juge que son intervention peut être porteuse de conseils pertinents.

L'AFVAC a continué à s'investir dans la sauvegarde du **maillage vétérinaire** en participant à la Journée Nationale Vétérinaire organisée par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires qui s'est tenue le 29 novembre à l'École Vétérinaire de Maisons Alfort. Sa section Ile de France prend également une part active dans les projets de l'**Organisme Vétérinaire à Vocation Technique** (OVVT IDF).

Elle œuvre pour le maintien d'un large panel de médicaments vétérinaires et pour son accroissement en ayant des échanges suivis avec l'Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV). Elle est impliquée dans **plusieurs réseaux** : phyto-aromathérapie (RéPAAS), surveillance de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes animales (RESAPATH), référents antibiotiques... et en collaborant à divers groupes nationaux et internationaux pour essayer de réduire le nombre de ruptures de médicaments qui sont toujours à l'origine de situations très difficiles à gérer. L'AFVAC est membre du Réseau Français de Santé Animale (RFSA) et du Comité « Santé, alimentation et bien-être des animaux » (COT SABA de l'Anses). Elle suit avec intérêt les débats au sein du Comité de liaison association de protection animale / vétérinaires (CLAPAV).

Elle contribue à la mise au point de la plateforme **Calypso** qui donnera accès à la liste de ses formations et facilitera la collecte des points de formation.

L'AFVAC préside actuellement le **Comité de la Formation Continue** (CFCV) et siège au **Comité de la Spécialisation Vétérinaire** (CSV).

L'AFVAC se félicite d'avoir aidé, avec le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (CNOV) et le Syndicat national des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL), au renouveau de Vétérinaire Pour Tous (VPT), à la réussite de la médecine solidaire vétérinaire et de la Fédération VPT. Les objectifs y compris l'aide aux détenteurs ukrainiens d'animaux ont été atteints et notre profession peut s'enorgueillir de ces actions d'aide à notre société.

La lutte contre la maltraitance et les abandons ont été à l'origine de nouvelles dispositions réglementaires. L'AFVAC est membre de Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale pour le bien être (CNOPSAV BE) et de l'Observatoire de la protection des Carnivores Domestiques (OCAD). Avec autres organisations professionnelles, elle a corédigé des modèles de certificat d'engagement et de connaissance qui doit dorénavant être délivré avant l'acquisition d'un animal de compagnie ainsi que la charte d'engagement en faveur de la protection et du bien-être des animaux de compagnie faisant l'objet d'une transaction via une plateforme de vente en ligne. Elle a, par ailleurs, poursuivi sa lutte contre les hypertypes.

« **Jamais la première fois sur l'animal vivant** » est un slogan particulièrement adapté à l'attente que nous avons de modèles artificiels pour apprendre les actes d'exploration ou les techniques chirurgicales. Avec l'équipe de Velvet Innovative Technologies et le professeur N'Guyen Tran, les formations organisées sont déjà nombreuses même si le centre en prévision dédié à ces nouvelles technologies vétérinaires à Nancy n'est pas encore sorti de terre.

Autre projet très ambitieux, la création d'un **réseau d'épidémiosurveillance pour animaux de compagnie** (RESPAC) a suscité en 2022 de nombreuses rencontres avec les contributeurs potentiels de ce nouveau réseau. Ce sera un maillon important du « One Health, une santé » au service des trois santés, animale, humaine et environnementale.

L'AFVAC est vice-présidente de **Qualitévet**. Cette Association composée des organisations professionnelles et des écoles vétérinaires a publié un guide de bonnes pratiques en hygiène vétérinaire sous la responsabilité de Laurent Mangold et est en cours de finalisation du guide « analyses biologiques dans les établissements de soins vétérinaires » coordonné par Guy Hannotte.

Sur le plan international, l'AFVAC a reçu pendant le congrès de Marseille les directeurs de la *Federation of European Companion Animal Veterinary Associations* (FECAVA) pour leur réunion. Un des moments forts au parc Chanot a été l'écoute des témoignages de **deux vétérinaires et une auxiliaire vétérinaire ukrainiennes**. La description des horreurs de cette guerre stupide a suscité une très vive émotion. Cette situation dramatique risque, selon nos amis ukrainiens, de perdurer pendant plusieurs mois voire années. L'AFVAC a contribué aux travaux de la World Small Animal Veterinary Association (WSAVA) et de la Fédération des Associations Francophones des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (FAFVAC). Le Gabon, le Burundi ont rejoint l'association francophone. Le lien original et amical que nous avons construit avec nos amis québécois de l'Association des Médecins Vétérinaires du Québec Association des Médecins Vétérinaires du Québec (AMVQ) s'est renforcé après la disette due au Covid et la venue de nombreux québécois à Marseille a marqué ce renouveau.

► Cohésion et liberté d'action

Parmi les nombreuses missions du Président de l'AFVAC, assurer la cohésion de l'association tout en laissant une liberté d'action à ses adhérents et surtout à ses élus est un objectif prioritaire. Le rôle d'un président de l'AFVAC est, par exemple, d'écouter ses 250 élus et ses 15 salariés pour s'informer de leurs multiples suggestions et commentaires. Ce sont ces idées de progression et de réformes qui assureront le maintien et l'amélioration des services rendus par l'AFVAC. La rencontre des élus du 10 juin à laquelle était conviée tous les salariés a été déterminante pour trier les projets et les confier pour réalisation au conseils exécutifs et d'administration. 2023 sera une année de mise en place de ces projets. Toujours dans un objectif de meilleure performance non pas financière mais d'utilité renforcée pour toutes les équipes soignantes.

Le rôle du président est aussi de coordonner l'ensemble du fonctionnement associatif et de veiller au respect des valeurs qui ont fait la réussite de l'AFVAC. C'est une tâche prenante, passionnante, indispensable, très souvent difficile car les sujets d'incompréhension ou de mauvaise interprétation sont fréquents.

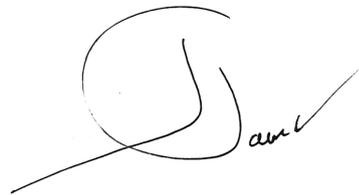
Il lui revient aussi la mission de représenter l'AFVAC au sein de la profession et de défendre, avec l'aide de plusieurs des membres du conseil exécutif, les points de vue que notre association juge pertinents et capables de contribuer au bien-être de l'animal de compagnie dans le cadre du One Health, Une Santé.

Quel bilan global pour cette année 2022 ? L'essor et la réactivité de l'AFVAC ont été plus que satisfaisants. Il faut associer à cette réussite et les remercier chaleureusement les **250 élus vétérinaires qui œuvrent, dans un bénévolat** qui peut être considéré par certains comme hors du temps, et qui mènent leurs missions d'élaboration des programmes de formation avec la même volonté d'individualisme créatif et de respect des valeurs associatives.

Avec le travail des permanents du Siège, avec les partenaires et grands partenaires, avec les conférenciers et les auteurs, avec ses AFVAC Junior et un grand nombre d'enseignants de nos écoles vétérinaires, l'AFVAC a la chance de constamment progresser depuis 64 ans et de servir avec sérieux, détermination et succès les équipes soignantes qui lui font confiance et adhèrent à ses valeurs.

Merci aussi aux plus de 3000 adhérents ! L'AFVAC leur appartient et n'a d'autre préoccupation finale que leur bonheur professionnel.

Vive l'AFVAC !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Rousselet', with a stylized flourish extending to the right.

Jean François ROUSSELOT

Président de l'AFVAC

Un mention spéciale pour l'ensemble du conseil exécutif aux responsabilités plurielles :

- **Erik ASIMUS** Vice-Président délégué à la Formation continue
- **Claude BEATA**, Vice-Président délégué aux Groupes d'étude, trésorier de la FAFVAC, en charge de nombreux dossiers portant sur le bien-être animal
- **Claire BEAUDU-LANGE**, Vice-Présidente déléguée au Congrès National
- **Patrick BERGEAUD**, rédacteur de la nouvelle charte de l'AFVAC, en charge du projet « Nancy »
- **Eric BOMASSI**, Secrétaire général
- **Gilles CHAUDIEU**, Trésorier et chargé des Editions, rédacteur en chef de la Revue Vétérinaire Clinique, membre du Comité de la Spécialisation Vétérinaire (CSV), lutte contre les hypertypes
- **Christian COLLINOT**, en charge de Vétérinaire pour Tous et des relations avec les chaînes et les groupements
- **Christian DUMON**, Président d'honneur
- **Didier FONTAINE**, en charge du prix de l'innovation, du partenariat de l'AFVAC
- **Jean GOEBEL**, en charge de nombreux aspects d'AFVAC le congrès et avec Eric Guaguère des relations avec les AFVAC junior
- **Eric GUAGUERE**, Vice-président délégué aux affaires nationales, rédacteur en chef de Pratique Vet, Président du Comité de la Formation Continue
- **Christophe LEBIS** Vice-Président délégué à la Communication
- **Xavier LEVY**, Vice-Président délégué aux affaires internationales
- **Pierre MAISONNEUVE**, président de la commission des finances
- **Claude MULLER-FLEURISSON**, Vice-président délégué Vice-Présidente déléguée aux Sections régionales
- **Dan ROSENBERG**, Vice-président délégué à la formation des formateurs et à l'innovation pédagogique

L'association

Conseil exécutif



Jean-François ROUSSELOT
Président



Eric BOMASSI
Secrétaire général



Gilles CHAUDIEU
Trésorier National &
Vice-Président délégué
aux Éditions



Erik ASIMUS
Vice-Président délégué
à la Formation Continue



Claude BÉATA
Vice-Président délégué
aux Groupes d'Étude



Claire BEAUDU-LANGE
Vice-Présidente déléguée
au Congrès National



Eric GUAGUÈRE
Vice-président délégué
aux Affaires nationales



Christophe LEBIS
Vice-Président délégué
à la Communication



Xavier LEVY
Vice-Président délégué
aux Affaires internationales



**Claude MULLER-
FLEURISSON**
Vice-Présidente déléguée
aux Sections Régionales



Dan ROSENBERG
Vice-président délégué
à la formation des formateurs
et à l'innovation pédagogique

PRÉSIDENTS D'HONNEUR:
Christian DUMON

Conseil d'administration

53 ADMINISTRATEURS

- 15 administrateurs nationaux
- 15 Présidents de Sections Régionales
- 22 Présidents de Groupes d'Étude
- Les Présidents et Membres d'Honneur

Équipe du siège



Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie
40 rue de Berri, 75008 PARIS - Tél. (Standard): 01 53 83 91 60
Mail: contact@afvac.com - www.afvac.com

Contacts*

Congrès

Clémence LASSADE

Responsable Événementiel
lassade@afvac.com - 01 53 83 91 04

Laurie GENDRE

Chargée Événementiel
lgendre@afvac.com - 01 53 83 91 61

Formations / Suivi des séminaires

Noémie TOMMASINI

Directrice des Formations
ntommasini@afvac.com - 01 53 83 91 67

Jérôme BUISSON

Assistant de Formation
jbuisson@afvac.com - 01 53 83 91 05

Béatrice PARADISO

Assistante de Formation
bparadiso@afvac.com - 01 53 83 91 01

Bernadette HUDÉ

Services Généraux et Assistante de Formation
bhude@afvac.com - 01 53 83 91 62

Administration / Services généraux

Véronique GALTIE

Assistante de Direction
vgaltie@afvac.com - 01 53 83 91 63

Bernadette HUDÉ

Assistante de Formation et Services Généraux
bhude@afvac.com - 01 53 83 91 62

Ressources humaines

Karine PLACIAL

Responsable Administrative & Comptable
kplacial@afvac.com - 01 53 83 91 64

Comptabilité

Arnaud BOMONT

Comptable et Référent informatique
abomont@afvac.com - 01 53 83 91 66

Philippe MAUNIER

Comptable
pmaunier@afvac.com - 01 53 83 91 03

François KLEIN

Comptable
fklein@afvac.com - 01 53 83 91 68

Communication

Sabrina BERGUER

Graphiste
sberguer@afvac.com - 01 53 83 91 09

Lionel BOUHNİK

Intégrateur Web
lbouhnik@afvac.com

Édition

Brigitte CLOET

Directrice du pôle Éditions
bcloet@afvac.com - 01 53 83 91 06

* Composition de l'équipe au 31/12/2022.

Retrouvez la liste actuelle des contacts du siège sur notre site afvac.com

Formation continue



DAN ROSENBERG
Vice-président délégué
à la Formation
des formateurs et
à l'Innovation pédagogique



Erik ASIMUS
Vice-Président délégué
à la Formation
Continue Vétérinaire



Noémie TOMMASINI
Directrice
des Formations

Les formations AFVAC : la quantité

Forte de ses valeurs d'excellence pédagogique, d'indépendance scientifique, de confraternité et de convivialité, l'AFVAC confirme en 2022 son rôle essentiel d'appui à la formation continue de l'ensemble des vétérinaires ayant une activité dédiée aux animaux de compagnie.

Avec **143 formations dispensées** en 2022, contre 106 en 2021, l'AFVAC est plus que jamais aux côtés de chaque vétérinaire, lui permettant de trouver, souvent dans son environnement géographique immédiat, une offre étoffée de formations. **Cette offre est le fruit du travail coordonné des bureaux des 15 Sections Régionales, des 22 Groupes d'Étude et du siège de l'AFVAC.**

L'AFVAC est agréée par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires et peut à ce titre dispenser des formations ouvrant droit aux points de Formation Continue Vétérinaire. Ce système d'attribution de points a été élaboré par l'Ordre afin de permettre aux vétérinaires en exercice de démontrer l'entretien de leurs connaissances et de leurs compétences.

Cependant, nos confrères ne confondent pas l'outil de mesure et l'objectif : lorsque les participants sont interrogés sur leur motivation à suivre des formations, ce n'est pas l'obtention de points qui est citée en premier mais bien **la volonté de se perfectionner et d'améliorer la qualité de soins et leurs bonnes pratiques cliniques.**

Les formations AFVAC : la qualité

Des formations de format varié mais toujours interactives

L'AFVAC propose plusieurs longueurs de séquence de formation : soirées, journée de formation, formations de plusieurs journées successives ou encore plans modulaires.

Ces formats servent une mission essentielle : permettre une mise en application immédiate des compétences acquise, dès le retour du confrère formé dans son établissement de soins vétérinaires. Pour se faire, les formations de l'AFVAC se distinguent par **des objectifs pédagogiques clairement définis** par les organisateurs de chaque formation, en lien avec les formateurs. Ces objectifs président par la suite au choix de la longueur de la formation et aux méthodes pédagogiques employées.

Quels que soient ces choix, **un temps est systématiquement consacré aux échanges avec les participants.** Cela peut prendre différentes formes : des questions-réponses lors de cours ou des Travaux dirigés et Travaux pratiques par définition interactifs. Autant de méthodes pédagogiques qui permettent aux participants de poser leurs questions et de partager leur expérience et aux formateurs de s'assurer de la bonne compréhension de leurs messages et d'apporter le cas échéant des précisions.

Le développement des plans modulaires

L'AFVAC développe son offre de plans modulaires.

Les plans modulaires sont des formations composées de plusieurs modules. Suivre un plan modulaire dans sa totalité permet au vétérinaire d'acquérir des compétences relativement exhaustives sur une discipline. Un perfectionnement ponctuel peut cependant également être recherché grâce au suivi spécifique de l'un des modules du plan.

Le rythme des plans modulaires est un rythme discontinu qui favorise l'apprentissage et la mémorisation à long terme. Entre deux modules, le retour à l'activité clinique et la mise en application des connaissances et savoir-faire, permet au participant de mesurer son gain de compétence et par retour d'expérience sur les cas rencontrés, d'évaluer ses besoins restants. Il se prépare ainsi aux mieux pour les modules suivants et ses futures interactions avec les formateurs.

Le contenu des plans modulaires est élaboré par les experts des Groupes d'étude, suivant les grands principes de la médecine fondée sur les preuves, en tenant compte des consensus les plus récents.

En 2022 ont été dispensés des plans modulaires en :

- Dermatologie canine et féline
- Urgences et réanimation,
- Dentisterie.

L'excellente réputation de ces plans modulaires n'est plus à faire et les sessions sont régulièrement complètes très rapidement.

Le choix du présentiel

L'offre de formation de l'AFVAC confirme le choix du présentiel. Suivre une formation en présence du formateur est souvent beaucoup **plus profitable pour le participant**. Rester attentif, échanger avec le formateur, autant de facteurs qui permettent de mieux profiter de sa formation.

Le bénéfice est aussi du côté du formateur qui peut plus facilement adapter son discours aux participants en fonction de leurs expériences et de leurs questions.

La formation va ainsi évoluer en temps réel en tenant compte des bénéficiaires présents.

Cette prédominance présentielle n'empêche pas d'autre type de formats. Ainsi par exemple, à l'initiative du Groupe d'Étude en Imagerie Médicale, deux travaux dirigés distanciels en radiologie ont été organisés. L'apprenant bénéficie, dans ce cas de figure particulier, d'une qualité de lecture optimisée sur son écran d'ordinateur en comparaison à une salle de cours, sans rogner pour autant avec des possibilités d'échanges avec le formateur grâce à des outils de discussion dédiés.

Les formations AFVAC : s'améliorer en permanence

Une rencontre des élus organisateurs de formation

Le 10 juin 2022, l'AFVAC réunissait ses élus à Paris pour une journée de travail et d'échanges. Lors de ce moment privilégié entre élus, des ateliers de réflexion ont été constitués. Deux ateliers portaient sur des thèmes liés à la formation continue : être formateur à l'AFVAC et optimiser les durées des formations.

Et toujours, la formation des formateurs et organisateurs de formation

Initié en 2021, la formation des formateurs se poursuit en 2022 avec un **compagnonnage pédagogique** proposé à la faveur d'AFVAC le congrès à Marseille. Son principe est d'offrir aux formateurs de l'AFVAC, la possibilité de bénéficier, lors d'une de leurs séquences de formation, d'un regard extérieur par un vétérinaire ou médecin « compagnon » doté d'une solide expérience pédagogique.

Le groupe de compagnons pédagogiques créé en 2021 a été élargi en 2022 à des membres extérieurs à l'AFVAC.

En 2022, ce sont 17 formateurs qui ont pu bénéficier de ce compagnonnage. Chaque séquence de compagnonnage est clôturée par un retour d'expérience écrit et oral, à la fois bienveillant, confidentiel et constructif.

Groupes d'Étude

(Texte non remis)



Claude BÉATA
Vice-Président délégué
aux Groupes d'Étude

L'AFVAC compte 22 Groupes d'Étude (GE) pour progresser ensemble dans une même discipline.

- Chacun des 22 GE propose des formations dans une discipline précise. Chaque GE est géré par des vétérinaires reconnus pour leur compétence dans leur spécialité et se compose d'un Bureau appuyé par un conseil scientifique.
- Ces GE proposent des enseignements théoriques et/ou pratiques, de différents niveaux et des plans modulaires de formation.
- Les GE travaillent souvent en collaboration avec les Sections Régionales (SR) et participent à la construction du programme scientifique du Congrès Annuel.

DU 01/01/2022
AU 31/12/2022 :

1 717
personnes formées

23
séminaires
d'une journée

35
séminaires
de plusieurs jours

DISCIPLINE	GROUPE D'ÉTUDE	NOMBRE DE MEMBRES	FORMATIONS ORGANISÉES
Anesthésie et Analgésie	G.E.A.A.	77	4
Acupuncture et Ostéopathie	G.E.A.O.	115	2
Biothérapies	G.E.B.	95	3
Biologie médicale	G.E.B.M.	39	0
Chirurgie générale	G.E.C.	401	3
Cardiologie - Pneumologie	G.E.C.A.	347	1
Comportement	G.E.C.A.F.	268	3
Chirurgie Orthopédique	G.E.C.O.V.	251	3
Dermatologie	G.E.D.A.C.	369	3
Imagerie Médicale	G.E.I.M.	403	18
Médecine Interne	G.E.M.I.	817	4
Ophthalmologie	G.E.M.O.	226	4
Médecine Préventive	G.E.M.P.	51	0
Neurologie	G.E.N.	203	1
Nouveaux Animaux de Compagnie	G.E.N.A.C.	325	2
Nutrition, Alimentation et Diététique	G.E.N.A.D	130	2
Oncologie	G.E.O.	191	1
Rééducation fonctionnelle et Physiothérapie	G.E.R.E.P	98	2
Reproduction, Élevage, Sélection	G.E.R.E.S.	115	0
Management	G.E.R.M.	189	1
Odonto-Stomatologie	G.E.R.O.S.	132	2
Urgence et Réanimation	G.E.U.R	260	3

au 31/12/2022

Composition des bureaux des Groupes d'Étude

GEAA (Groupe d'Étude en Anesthésie et Analgésie)

Présidente : **Géraldine JOURDAN**
Vice-Président : **Luca ZILBERSTEIN**
Trésorière : **Maud-Aline CHESNEL**
Secrétaire : **Stéphane JUNOT**
Membres : **Anthony BARTHÉLEMY**
Thierry LOUGE
Pierre MAITRE

GEAO (Groupe d'Étude en Acupuncture et Ostéopathie)

Présidente : **Delphine DELASSUS**
Vice-Présidente : **Agnès DARNIS**
Trésorière : **Karine LE BLEIS**
Secrétaire : **Véronique FOESSEL**
Membres : **Jean-Michel CLOBERT**
François GONNEAU

GEB (Groupe d'Étude en Biothérapie)

Présidente : **Nathalie SCHMITT**
Vice-Présidente : **Anne BARDAVID**
Trésorier : **Christophe VERNET**
Trésorière adjointe : **Véronique LASTES**
Secrétaire : **Alexandra BERTIN**
Secrétaire adjoint : **Marie THEBERT**
Membre : **Richard BLOSTIN**

GEBM (Groupe d'Étude en Biologie médicale)

Président : **Benoît RANNOU**
Vice-Présidente : **Laetitia JAILLARDON**
Trésorier : **Clément SPYCKERELLE**
Secrétaire : **Cathy TRUMEL**
Membres : **Alexandra BRIEND-MARCHAL**
Pierre DESHUIILLERS
Delphine RIVIÈRE

GEC (Groupe d'Étude en Chirurgie générale)

Président : **Cyril PONCET**
Vice-Président : **Jean-Philippe BILLET**
Trésorier : **Antoine BERNARDÉ**
Secrétaire : **Sébastien ETCHEPAREBORDE**
Membres : **Stéphane BUREAU**
Philippe HAUDIQUET
David JACQUES

GECA (Groupe d'Étude en Cardiologie et Pneumologie)

Président : **Pierre MENAUT**
Vice-Présidente : **Cécile DAMOISEAUX**
Trésorière : **Vassiliki GOUNI**
Secrétaire : **Marie LAVENNES**
Membres : **Eric BOMASSI**
Isabelle TESTAULT
François SERRES

GECAF (Groupe d'Étude en Comportement des Animaux Familiers)

Président : **Claude BÉATA**
Vice-Président : **Emmanuel GAULTIER**
Trésorière : **Dominique LACHAPÈLE**
Secrétaire : **Muriel MARION**
Membres : **Sabine FAGET**
Sylvia MASSON

GECOV (Groupe d'Étude en Chirurgie Orthopédique Vétérinaire)

Président : **Iban IRUBETAGOYENA**
Vice-Président : **Alexandre GUILLEMET**
Trésorier : **Julien CABASSU**
Secrétaire : **Erik ASIMUS**
Membres : **Fabien ARNAULT**
Guillaume RAGETLY
Frédéric SANSSPOUX

GEDAC (Groupe d'Étude en Dermatologie des Animaux de Compagnie)

Président : **Vincent BRUET**
Vice-Président : **Emmanuel BENSIGNOR**
Trésorière : **Céline DARMON-HADJAJE**
Secrétaire : **Emilie VIDEMONT-DREVEN**
Membres : **Dominique HÉRIPRET**
Anne ROUSSEL
Sébastien VIAUD

GEIM (Groupe d'Étude en Imagerie Médicale)

Présidente : **Juliette SONET**
Vice-Présidente : **Hélène GALLOIS-BRIDE**
Trésorier : **Mathieu HAREL**
Secrétaire : **Hélène KOLB**
Membres : **Emilie FAUCHON**
Maïa VANEL

GEMI (Groupe d'Étude en Médecine Interne)

Présidente : **Fanny BERNARDIN**
Trésorière : **Julie GALLAY-LEPOUTRE**
Secrétaire : **Alexis LECOINDRE**
Membres : **Yannick BONGRAND**
Olivier DOSSIN
Amandine DRUT
Cindy CHERVIER

GEMO (Groupe d'Étude en Ophtalmologie)

Président : **Charles CASSAGNES**
Vice-Président : **Thierry AZOULAY**
Trésorier : **Pierre MAISONNEUVE**
Secrétaire : **Virginie FOUQUE**
Membres : **Aurélie BOURGUET**
Sophie COGNARD
Guillaume PAYEN

GEMP (Groupe d'Étude en Médecine Préventive)

Président : **Ludovic FREYBURGER**
Trésorière : **Petra ROUCH BUCK**
Secrétaire : **Vincent THARY**
Membres : **Emmanuel GAULTIER**
Marie-Agnès PELLECUER
Emilie ROSSET
Jérôme SEGUELA

GEN (Groupe d'Étude en Neurologie)

Président : **Clément MUSSO**
Vice-Président : **Laurent FUHRER**
Trésorière : **Stéphanie PIAZZA**
Secrétaire : **Jean-Laurent THIBAUD**
Membres : **Aurélien JEANDEL**
Vincent MAYOUSSE
Stella PAPAGEORGIOU

Composition des bureaux des Groupes d'Étude (suite)

GENAC (Groupe d'Étude en Nouveaux Animaux de Compagnie)

Présidente: **Adeline LINSART**
Vice-Président: **Lucas FLENGHI**
Trésorier: **Graham ZOLLER**
Secrétaire: **Audrey PALMERO**
Membres: **Mélanie COUELLE**
Marc LECLERC
Cédric WILL

GENAD (Groupe d'Étude en Nutrition, Alimentation et Diététique)

Présidente: **Nathalie PRIYMENKO**
Vice-Président: **Claude PAOLINO**
Trésorier: **Pascal FLICOTEAUX**
Secrétaire: **Lolita SOMMAIRE**
Membres: **Géraldine BLANCHARD**
Maxime COQUET

GEO (Groupe d'Étude en Oncologie)

Présidente: **Claire BEAUDU-LANGE**
Vice-Président: **Jérôme ABADIE**
Trésorière: **Pauline DE FORNEL-THIBAUD**
Secrétaire: **Franck FLOCH**
Membres: **Gabriel CHAMEL**
Didier LANORE
David SAYAG

GEREP (Groupe d'Étude en Rééducation Fonctionnelle et Physiothérapie)

Présidente: **Agnès LAGET-QUENTIN**
Vice-Présidente: **Roberta NOIR-BURDISSO**
Trésorière: **Christine PAGÈS**
Secrétaire: **Nathalie PRAT-POIRET**
Membres: **Ludivine JACQUEMIN-BIETRIX**
Vincent PIRSON
Susanne SCHAUM

GERES (Groupe d'Étude en Reproduction, Élevage et Sélection)

Présidente: **Françoise LEMOINE**
Vice-Présidente: **Emilie ROSSET**
Trésorier: **Emmanuel TOPIE**
Secrétaire: **Juliette ROOS**
Membres: **Benoît BAUD'HUIN**
Sylvie CHASTANT-MAILLARD
Xavier LÉVY

GERM (Groupe d'Étude et de Recherche en Management)

Président: **Luc HAZOTTE**
Trésorière: **Céline PORRET**
Secrétaire: **Gaël PEIFFER**
Membres: **Anne-Sophie D'OLEAC**
Marc JOBEZ
Pierre SANS
Jérôme SEGUELA

GEROS (Groupe d'Étude et de Recherche en Odonto-Stomatologie)

Président: **Isabelle DRUET**
Vice-Président: **Dejan MARINKOV**
Trésorier: **Vincent SOURBET**
Secrétaire: **Mihai GUZU**
Membres: **François BOUTOILLE**
Philippe MASSE
Simon GAULT

GEUR (Groupe d'Étude en Urgence et Réanimation)

Président: **Anthony BARTHÉLÉMY**
Vice-Présidente: **Ludivine BOIRON**
Trésorier: **Patrick VERWAERDE**
Secrétaire: **Alexandra NECTOUX**
Membres: **Christophe BILLE**
Jack-Yves DESCHAMPS
Céline POUZOT-NEVORET

Sections régionales

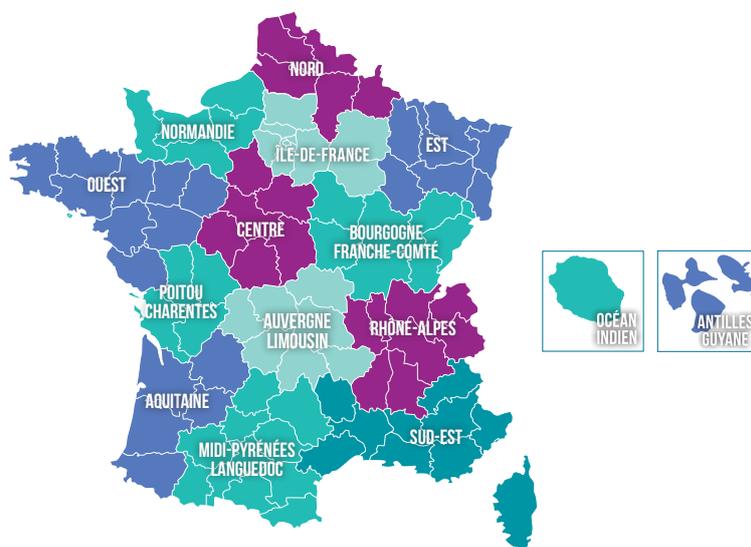


Claude MULLER
Vice-Présidente déléguée
aux Sections Régionales

Des formations à proximité

Les 15 Sections Régionales (SR) constituent un maillage fort du territoire en matière de formation continue.

La relative indépendance des Sections Régionales et leurs spécificités contribuent en grande partie à la richesse de notre Association.



**DU 01/01/2022
AU 31/12/2022 :**

+ de
2321
personnes formées

19
séminaires
d'une journée

12
séminaires
de plusieurs jours

35
formations
en soirée

SECTION RÉGIONALE	NOMBRE DE MEMBRES	NOMBRE DE FORMATIONS
Aquitaine	216	8
Auvergne - Limousin	88	1
Bourgogne - Franche-Comté	119	9
Centre	83	1
Est	137	2
Ile-de-France	489	0
Midi-Pyrénées - Languedoc	412	5
Nord	160	4
Normandie	76	2
Océan indien	9	4
Ouest	405	7
Poitou-Charentes	84	3
Rhône-Alpes	605	6
Sud-Est	457	9
GRUPE DE TRAVAIL	NOMBRE DE MEMBRES	
Antille - Guyane	3	8

au 31/12/2022

Les Sections Régionales ont pu reprendre en 2022 une activité totalement présentielle.

Ont ainsi été organisées 12 formations sur plusieurs jours, 19 journées et 35 soirées. Le nombre de vétérinaires et d'ASV formés augmente chaque année (2321 personnes) et les formations sont toujours saluées par les participants lors des questionnaires d'évaluation.

Les Sections Régionales ont le privilège d'organiser des événements récurrents sur plusieurs jours dont le succès scientifique et convivial ne se dément pas (VetoAlp, Arcachon, PyrénéVet, les Carca'pratiques, les Folles journées, Les Ateliers du Sud-Est, Les journées d'Arras ou encore les Journées automnales de l'Est...).

Il est également important de noter une part croissante des formations pratiques à haute valeur ajoutée, notamment grâce à la collaboration avec l'Ecole de chirurgie de Nancy.

La force de notre association réside également dans la possibilité de coorganiser des formations entre Sections Régionales et Groupes d'Etude, ces collaborations à bénéfice mutuel sont de plus en plus régulières, permettant l'ajustement des messages scientifiques à la demande des praticiens selon les régions, par exemple en 2022 :

- 2 formations GEC / Antilles-Guyane (vétérinaires et ASV)
- 1 journée GEMI / Centre
- 1 journée GEAO / Rhône Alpes
- 3 journées GENAC / Est
- 2 journées GEMI / Océan indien
- 1 soirée GEAA / Poitou-Charentes
- 2 journées GEAA / Centre au ZooParc de Beauval
- 2 formations GEAA / Poitou-Charentes (vétérinaires et ASV)

Nos Sections Régionales permettent, grâce à l'engagement d'élus bénévoles, de préserver une formation de proximité et un maillage dense en formations de formats pédagogiques variables, y compris dans les territoires ultramarins.

ORGANISÉES PAR LE SIÈGE AFVAC : 18 FORMATIONS

378 PERSONNES FORMÉES

9
séminaires
d'une journée

9
séminaires
de plusieurs jours

Composition des bureaux des Sections Régionales

■ AQUITAINE

Président : **Vincent MAHÉ**
Vice-Président : **Franck DESPERIEZ**
Trésorière : **Caroline RIMBAUD**
Secrétaire : **Florian COURONNE**
Membres : **Alain AUBRY**
Gérard BARTEL
Julien CHEYLAN
Jérôme DUSSAUGE
Monique TROTTIER

■ ÎLE-DE-FRANCE

Présidente : **Caroline ROUSSEAU**
Vice-Présidente : **Emmanuel DE LA NOUE**
Trésorière : **Noelle COCHET-FAIVRE**
Secrétaire : **Christelle MAUREY-GUENEC**
Membres : **Bérengère DORÉ**
Céline DARMON-HADJAJE
Hugues GAILLOT
Zuzanna NIEWIADOMSKA
Guillaume RAGETLY

■ OUEST

Président : **Loïc LARGUIER**
Trésorier : **Emmanuel LANGE**
Secrétaire : **Hélène KOLB**
Membres : **Luc HAZOTTE**
Juan HERNANDEZ-RODRIGUEZ
Francois L'HERROUX
Francoise LEMOINE
Hervé NEVO
Françoise SCHWOBTHALER

■ AUVERGNE-LIMOUSIN

Président : **Xavier AUBINEAU**
Trésorier : **Frédéric SANSSPOUX**
Secrétaire : **Xavier AUBINEAU**
Membres : **Fabienne GALLAUD**
Maiwenn LE BRONEC

■ MIDI-PYRÉNÉES / LANGUEDOC

Présidente : **Anne ROSSIGNOL-DELOGIN**
Vice-Président : **Thierry LOUGE**
Trésorier : **Brice REYNOLDS**
Secrétaire : **Michael BOUSSELLIER**
Membres : **Frédéric MEIGE**
Clotilde CROS
Laetitia MARTRENCHARD
Agnès POUJADE
Patrick VERWAERDE

■ POITOU-CHARENTES

Président : **Christian COLLINOT**
Vice-Présidente : **Léa GRÉGOIRE**
Trésorière : **Stéphanie LAUFFENBURGER**
Secrétaire : **Eric MEYER**
Membres : **François-Xavier CAILLARD**
Emmanuel CUTZACH
Marina REVAUD-MUCET
Eric THOMAS

■ BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ

Président : **Leonilde FOCQUENOY**
Vice-Président : **Frédéric VIOLOT**
Trésorier : **Sébastien RANC**
Secrétaire : **Laure FOLLIET**
Membres : **Cécile DE BLANDER**
Sylvie DUPIN
Christophe ESBELIN
Léa GOFFETTE
Morgane MICHEL

■ NORD

Président : **Arnaud MULLER**
Vice-Président : **Philippe CORONAS**
Trésorière : **Emilie VERSTREPEN**
Secrétaire : **Stéphanie PECQUEUR**
Membres : **Jean-Maurice FERMÉ**
Anne-Sophie FORNET
Ludiwine MARTIGNY

■ RHÔNE-ALPES

Présidente : **Amandine SAVET-RIVIER**
Trésorier : **Alain COHEN-BOULAKIA**
Secrétaire : **Isabelle GUIBOUT-CHOVET**
Membres : **Anne-Charlotte BARROT**
Maud CLAVEL
Guillaume CONDAMIN
Marc GIRY
Laurent GUILBAUD
Pablo RIVIER

■ CENTRE

Président : **Pierre MAISONNEUVE**
Vice-Président : **Bertrand DEBRAY**
Trésorier : **Francis PERIN**
Secrétaire : **Christine RANKOWSKI-DUBREUCQ**
Membres : **Anne DENIS DE SAINT RIQUIER**
Virginie FOUQUE
Laurent FUHRER
Jean-Loup MATHET
Pierre PAILLASSOU

■ NORMANDIE

Président : **Bertrand VEDRINE**
Trésorier : **Nicolas POULETTY**
Secrétaire : **Quentin ZACHEE**
Membres : **Pauline CULOT-DURAND**
Delphine DEUBEL
Camille GRAS-DAVY
Hélène PAILLET
Audrey PALMERO
Juliette ROOS

■ SUD-EST

Président : **Benoit SIMIAN-SALVAY**
Vice-Président : **Benoit VANBRUGGHE**
Trésorier : **Lawrence SOUCHU**
Secrétaire : **Estelle AYMERIC-CUINGNART**
Membres : **Julien CARABALONA**
Michel KLETT
Marie-Lou MAYAUD
Maud PIC
Cécile ROUMILHAC

■ EST

Présidente : **Isabelle CHAMOUTON**
Vice-Président : **Thierry AZOULAY**
Trésorier : **Xavier FERREIRA**
Secrétaire : **Benoît BOURDOUXHE**
Membres : **Gheorghita DUMITRACHE-KLAVUN**
Philippe MASSE
Gaël PEIFFER
Emilie SCHILL

■ OCÉAN INDIEN

Président : **Laurent VENTURINI**
Trésorier : **Patrick NEDELLEC**
Secrétaire : **Christine RAMSAMY**

■ Groupe régional ANTILLES-GUYANE

Présidente : **Maud MONTIGNY**
Membre : **Delphine GILLE**
Tony MINATCHY

AFVAC Le Congrès ASV Le Congrès



Claire BEAUDU-LANGE
Vice-Présidente déléguée
au Congrès annuel



Le congrès 2022 s'est déroulé du 1^{er} au 3 décembre 2022 à Marseille, pour la seconde fois dans la ville Phocéenne. Le 30 novembre a eu lieu la journée de rencontres éleveurs vétérinaires, pour la première fois en édition mixte (distancielle et présentielle), avec le 30 au soir, comme les années précédentes, le spectacle des vétérinaires artistes organisé par Laurent Jessenne.

Les chiffres de fréquentation du congrès ont été à la hauteur des éditions présentielles antérieures et ont montré combien nous tous sommes attachés à nous retrouver en présentiel tous ensemble à cette grand-messe du monde vétérinaire, praticiens, étudiants, chercheurs, partenaires, écoles vétérinaires, organisations professionnelles, dans un esprit de confraternité, de retrouvailles, de formation continue de qualité, et de se tenir au courant des nouveautés de la profession et des médicaments..

AFVAC Le Congrès 2022 à Marseille, une réussite



3 JOURS
DE FORMATION
PLURIDISCIPLINAIRE



3976

BADGES DONT
2436 VÉTÉRINAIRES
& **531** ASV

135



CONFÉRENCIERS

205

CONFÉRENCES



EN **110** MODULES



22

SÉANCES DE
TRAVAUX DIRIGÉS ET
TRAVAUX PRATIQUES

145



EXPOSANTS SUR **5000m²**
D'EXPOSITION COMMERCIALE

Le programme scientifique, réparti sur 10 salles, avec des conférences plénières, des savoir-faire, des TP ou TD, des courtes communications, le programme du concours des tribunes des résidents et internes, offrait comme d'habitude une palette de sujets scientifiques autour du thème de la Technologie au service de la clinique, en déclinant ce thème dans toutes les disciplines vétérinaires. Le conseil scientifique, dirigé par Juan Hernandez, avait insisté sur la nécessité de rester focalisés sur la clinique aux pléthores d'examens complémentaires possibles, en continuant à construire une démarche diagnostique et de suivi raisonnée et adaptée à chaque cas.

Les conférenciers, aguerris ou nouvellement diplômés, ont donné le meilleur d'eux même avec de très bons retours. Comme les années passées, les sessions de Courtes Communications ont accueilli beaucoup de congressistes et les salles étaient pleines ! Nous avons sélectionné 66 des 220 courtes communications proposées, et le niveau de ces modules était particulièrement marquant. Concernant le programme général, en plus des conférenciers émanant des groupes d'études, très souvent des spécialistes dans leur discipline et leur sujet, vingt-deux enseignants des écoles vétérinaires, et plusieurs vétérinaires francophones (2 canadiens, 1 belge, 1 suisse) sont venus apporter leur expérience et leur regards croisés sur les thèmes choisis par le conseil scientifique pour le congrès.

Enfin, le dorénavant rituel du concours de cas cliniques des internes des ENV, un moment fort pour les étudiants, leur professeur, et l'auditoire, avec des cas cliniques triés sur le volet, a été plébiscité et les salles étaient pleines. En moyenne, les congressistes ont assisté à 7 modules (sur 11 possibles). La moyenne de satisfaction sur l'ensemble des conférences du programme général est de 8,56 concernant le contenu des conférences, et de 8,73 quant à leur qualité formelle, des chiffres encore meilleurs que ceux du congrès de 2021 (notes sur 10)! Neuf pour cent des participants ont trouvé le niveau des conférences trop faibles, 4% trop élevé, et 87% étaient satisfaits du niveau des conférences.

Pour le programme optionnel (TD et TP payants), le niveau perçu par les participants était encore meilleur (qualité d'organisation, 9,05 ; Contenu 8,75).

Les laboratoires proposaient aussi de leurs côtés des symposiums Rendez-Vous ou Ateliers, qui ont eux-aussi bénéficié d'une très bonne fréquentation et de bonnes notes (8,6 et 8,48, Qualité formelle et contenu).

Les posters

Les posters, cette année présentés sur panneaux d'affichage, ont peu rencontré leur public et les auteurs ont été déçus de ce manque de passage. Nous avons donc avec regret décidé de ne pas reconduire ce format pour l'année prochaine, qui ne semble pas approprié sur un congrès essentiellement généraliste.

Et tous les autres évènements hors programme général permettent aussi aux congressistes de se tenir au courant des évolutions de la profession : sur des sujets d'actualité, cette année sur les actes déléguables aux auxiliaires vétérinaires pour le module panprofessionnel; le module de l'ANMV s'est présenté sous forme d'un escape game pour faire connaître la nouvelle réglementation sur le médicament ; un module de pharmacovigilance a aussi été proposé ; un module one health sur la giardiose, et un autre sur la collaboration entre vétérinaire et chercheurs (microbiote et recherche en génétique du cancer), ; le module ecoantibio à l'occasion de la sortie de la seconde édition des fiches antibiotiques de l'AFVAC, la Sécurité du médicament vétérinaire pour l'animal, l'humain et l'environnement avec l'exemple des antiparasitaires (Ecoresponsabilité), le module ordinal sur le mal être et la souffrance au travail du vétérinaire, le module vétérinaire pour Tous, le module biodiversité en collaboration avec le SVEL : tous ces modules aussi font la richesse de ce congrès !

Des Prix ont été remis

Le prix nouvellement dénommé Christina Dumont, a été remis au meilleur cas clinique des internes ; Un prix a été décerné pour le meilleur article de Revue Vétérinaire Clinique, et pour le meilleur poster.

Les partenaires et l'exposition commerciale

Cette année, encore plus de place a pu être attribuée à la partie exposition commerciale, grâce à la grande taille du hall d'exposition de Marseille : Ainsi, l'exposition a pu abriter 145 sociétés sur 138 stands, avec une surface de salle d'exposition de 2258 m², grâce à une utilisation habile de l'espace par le pôle congrès. Nous remercions vivement nos grands partenaires, et l'ensemble de nos partenaires, fidèles et nouveaux, qui nous ont encore une fois permis de monter financièrement un tel évènement, tout en respectant absolument notre indépendance scientifique !

Application AFVAC le Congrès

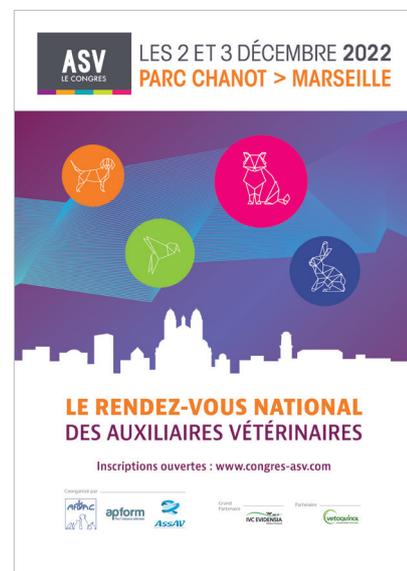
La nouvelle application s'est montrée plus pertinente que celle utilisée à Bordeaux et sera encore améliorée l'année prochaine, en fonction des remarques remontées cette année par les exposants, congressistes, conférenciers, élus, et personnel de l'AFVAC !

ASV le Congrès

Cette année, C'est Iban Irubetagoiena qui a construit le programme des ASV, en lien avec le thème de celui des vétérinaires. Cette édition a réuni 531 auxiliaires, autour de modules organisés d'un côté en commun par l'AssAV et l'AFVAC, et par ailleurs par APFORM. Des conférences générales et des TP/TD étaient proposés comme d'habitude. Vingt-six conférenciers, ASV et Vétérinaires, se sont relayés pour développer le programme.

Le succès de ce congrès est manifeste, autant que le désir de formation de ces membres indispensables des équipes dans les cabinets, cliniques et hôpitaux.

La suite au prochain congrès !



Rencontres Éleveurs Vétérinaires



Gilles CHAUDIEU
Vice-Président délégué
aux Éditions



Claire BEAUDU-LANGE
Vice-Présidente déléguée
au Congrès annuel

Les Rencontres Éleveurs-Vétérinaires 2022 se sont déroulées le 30 novembre au Parc Chanot de Marseille, comme à l'accoutumée en ouverture d'AFVAC Le Congrès.

En 2022, deux parcours étaient proposés au choix :

- un parcours 100% présentiel, incluant la participation sur place aux conférences et aux travaux dirigés ;
- un parcours 100% distanciel, incluant la retransmission des conférences en direct ainsi que des modules d'e-learning.

Lors des travaux dirigés, les participants en présentiel bénéficiaient d'exercices pratiques encadrés par les formateurs (thèmes : autour du nouveau-né, analyse des pedigrees). Avant les rencontres, les participants en distanciel avaient accès à des modules d'e-learning avec quizz d'auto-évaluation et validation sur les mêmes sujets.

Ces rencontres ont rassemblé 19 éleveurs et 11 vétérinaires à Marseille. En distanciel, 35 inscrits au parcours canin et 23 inscrits au parcours félin.

Prix de l'Innovation Vétérinaire - 5^{ème} édition



Didier FONTAINE



Depuis leur création en 2018, les Prix de l'Innovation Vétérinaire sont désormais devenus un événement complémentaire majeur de la magnifique exposition commerciale de notre congrès annuel, AFVAC le Congrès.

L'objectif de ces prix, organisés avec le soutien du Syndicat de l'Industrie de la Santé animale (SIMV) et de la Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres Animaux Familiers (FACCO), est de valoriser les entreprises créatrices d'innovations dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux de compagnie et de promouvoir ces initiatives innovantes auprès des praticiens vétérinaires.

Les prix de l'Innovation Vétérinaire sont décernés par les vétérinaires eux-mêmes, utilisateurs ou prescripteurs de ces innovations.

L'édition 2022 comportait cinq catégories :

- Médicament vétérinaire
- Aliments
- Matériels et Dispositifs
- Vétérinaire augmenté
- Hygiène et confort de l'animal

L'information de ces prix ainsi que le dossier de candidature ont été diffusés dès le printemps par la presse et plusieurs communications directes (news letter) auprès de toutes les sociétés potentiellement concernées, partenaires de l'AFVAC et des adhérents du SIMV et de la FACCO. Le dossier de candidature également était accessible sur le site de l'AFVAC.

Le jury des P.I.V. 2021 était composé de huit personnalités vétérinaires :

- 1 personnalité vétérinaire intéressée par l'innovation : Annick Valentin-Smith
- 1 enseignant des EV dans le domaine des animaux de compagnie : Sylvie Chastant-Maillard
- 1 représentante de la profession : Véronique Luddeni vice-présidente du SNVEL.
- 1 adhérent AFVAC : Thibault Burnouf
- le président du conseil scientifique du congrès : Juan Hernandez
- le comité d'organisation composé de quatre personnes : le président de l'association, Jean François Rousselot, le past-président, Eric Guaguere, Eric Vandaele et Didier Fontaine initiateur de ces prix.

Comme chaque année, trois étapes pour ces Prix de l'Innovation vétérinaire

► 1- Recevabilité des dossiers dans la catégorie souhaitée

Les innovations dont le dossier est estimé recevable dans la catégorie souhaitée accèdent au statut de "candidat" dans cette catégorie et peuvent se prévaloir de ce statut et l'utiliser dans leur communication dès confirmation.

22 dossiers de candidatures au total ont été retenus au final pour cette 5ème édition des P.I.V.

5 en catégorie "Médicament vétérinaire", 5 en catégorie "Aliments", 4 en catégorie "Matériels & Dispositifs", 3 en catégorie "Hygiène et confort de l'animal", et 5 en catégorie "Vétérinaire augmenté".

► 2- Sélection des dossiers pour le vote final par le jury

Le jury a pour mission de sélectionner au minimum trois dossiers par catégorie. Il examine notamment :

- l'intérêt de l'innovation pour le praticien, l'équipe soignante, le propriétaire et l'animal
- l'ouverture sur un nouveau domaine

Dans le cas où le jury ne parvient pas à départager deux dossiers, il peut décider de sélectionner les deux.

Les innovations sélectionnées par le jury accèdent au statut de "**Favoris**" dans leur catégorie et peuvent se prévaloir de ce statut et l'utiliser dans leur communication.

Quatre réunions du jury en mode visio, à raison d'une par semaine pendant le mois d'octobre, ont permis de sélectionner 15 "Favoris".

La sélection du jury pour cette 5ème édition des P.I.V. a été la suivante :

Catégorie Médicament :

Cette année le travail du jury a été simple dans cette catégorie qui, après deux années de contraintes sanitaires, ne comportait que deux dossiers de candidature.

- MIRATAZ® - Laboratoire DECHRA Veterinary Products
- LIBRELA® et SOLENSIA® - Laboratoire ZOETIS France

Catégorie Aliments :

- Hill's Prescription Diet Derm Complete Aliment pour Chien - HILL'S Pet Nutrition SNC
- Pro Plan Hydracare - Nestle Purina Petcare
- Royal Canin Individuali - Royal Canin France

Catégorie Dispositifs & Produits d'hygiène et confort :

- Actéa® BUCCAL - Anidev
- ATOP 7® spot-on - Laboratoire de Dermo-Cosmétique Animale
- BD Cathena™ - Becton Dickinson
- Phovia - Vétoquinol
- RabbitComfort™ - Beaphar

Catégorie Vétérinaire augmenté :

- CSOM CAPdouleur - CAPdouleur
- ENALEES ASTERIA - Enalees SAS
- FELAQUA - MSD Santé Animale
- LAEKA - Numiway

► 3- Désignation des lauréats pendant le congrès national à Lyon du 25 au 27 novembre 2021

Les 14 dossiers sélectionnés "FAVORIS" étaient présentés sous forme de posters et de vidéos dans un espace dédié de l'exposition commerciale et soumis au vote électronique exclusivement des congressistes vétérinaires et étudiants via l'appli AFVAC, du jeudi matin 25 9 heures au samedi 27 novembre 11 heures, heure de clôture du scrutin.



Aussitôt la clôture du scrutin, le jury s'est réuni en mode présentiel pour valider les résultats du scrutin électronique désignant le lauréat de chacune des quatre catégories et attribuer le Grand Prix de l'Innovation Vétérinaire 2021 à l'innovation qu'il juge la plus innovante.

La proclamation des résultats et la remise des Prix de l'Innovation vétérinaire AFVAC 2021 ont eu lieu le samedi 27 novembre à 13h sur le stand AFVAC.

Les lauréats des Prix de l'Innovation Vétérinaire 2021 sont :

- Catégorie Médicament:
LIBRELA® et SOLENSIA® - Laboratoire ZOETIS
- Catégorie Aliments:
Hill's Prescription Diet Derm Complete Aliment pour Chien - HILL'S Pet Nutrition SNC
- Catégorie Dispositifs & Produits d'hygiène et confort:
PHOVIA - laboratoire VETOQUINOL
- Catégorie Vétérinaire augmenté:
CSOM CAPdouleur - CAPdouleur

Exceptionnellement et comme le règlement l'y autorise, le jury a décidé cette année décerner un Prix Spécial.

Le Prix Spécial du Jury est décerné à **MIRATAZ®** - Laboratoire DECHRA Veterinary Products

Le Grand Prix de l'Innovation Vétérinaire 2021 a été attribué à PHOVIA - Laboratoire VETOQUINOL

L'AFVAC remercie le SIMV et la FACCO pour leur accompagnement dans l'organisation de cet événement et les membres du jury pour leur participation valorisante à la réussite de cette quatrième édition de Prix de l'Innovation Vétérinaire.

VIVE les PIV 2022 !

Partenariats



Clémence LASSADE
Responsable Évènementiel

L'AFVAC, organisme de formation de référence, propose aux équipes soignantes et administratives des établissements de soins vétérinaires (vétérinaire libéral ou salarié, généraliste ou spécialiste, auxiliaire spécialisé vétérinaire, personnel administratif) des formations pluridisciplinaires, des modes d'apprentissage variés, une ingénierie pédagogique et une indépendance scientifique, qui satisfait tous les niveaux.

Toute structure commerciale ou non, impliquée dans le milieu vétérinaire (firme pharmaceutique, industriel de l'alimentation animale, centrale d'achat, fabricant et distributeur de matériel, laboratoire d'analyses, autre société commerciale, association ...) **a la possibilité de soutenir les actions de l'AFVAC et d'associer son image à celle de l'AFVAC dans le cadre éthique de la Charte de Partenariat.**



LA CHARTE DE PARTENARIAT AFVAC

La Charte de Partenariat AFVAC 2019-2021 a été élaborée en tenant compte, à la fois des attentes en formation continue des vétérinaires, mais aussi des objectifs et des contraintes des partenaires.

La Charte de Partenariat est un engagement purement éthique entre une structure impliquée dans le milieu vétérinaire (qu'elle soit commerciale ou non) et un organisme de formation indépendant, qui autorise une collaboration

commerciale, tout en garantissant l'indépendance du message scientifique délivré aux praticiens.

L'objectif est d'apporter aux vétérinaires une formation permanente de qualité répondant aux exigences de la Formation Continue Vétérinaire (FCV), à coût maîtrisé pour les praticiens formés.

En approuvant les fondements de la Charte de Partenariat AFVAC 2019-2021 (reconduite en 2022) et en acceptant de respecter, les signataires de la Charte de Partenariat accèdent au statut de Partenaires de l'AFVAC jusqu'au 31 décembre 2022. Ils bénéficient de conditions particulières pour mener des actions de communication à l'occasion de tous les événements nationaux et régionaux organisés par l'AFVAC jusqu'à cette date.

Chaque signataire de la Charte de Partenariat peut aussi souhaiter accéder au statut de Grand Partenaire de l'AFVAC pour une année, et profiter par là même d'une visibilité exceptionnelle aux côtés d'une association reconnue et représentative au sein de la profession vétérinaire dans toutes les régions de France.

L'AFVAC ET SES PARTENAIRES

Au 31 décembre 2022, l'AFVAC comptait 176 partenaires signataires de la Charte de Partenariat AFVAC 2019-2022.

La Charte s'applique à divers types de partenariat :

- Partenariat du Congrès national annuel de l'AFVAC ;
- Partenariat Privilégié de Groupes d'Étude ;
- Partenariat Privilégié de Sections Régionales ;
- Partenariat dans l'activité des Éditions de l'AFVAC.

L'AFVAC remercie tous ses partenaires qui contribuent avec fidélité au succès des activités de l'Association.

Nous remercions également nos partenaires presse qui contribuent à promouvoir toute l'année les formations de l'AFVAC et le Congrès national annuel de l'AFVAC.



GRANDS PARTENAIRES DE L'AFVAC 2022



SIGNATAIRES DE LA CHARTE DE PARTENARIAT 2019-2022

PARTENAIRES PRESSE

*Au 31/12/2022

Communication

Sites internet, réseaux sociaux, newsletters



Christophe LEBIS
Vice-Président délégué
à la Communication

COMMUNICATION

Merci à l'équipe pour tout le travail fourni en communication en 2022. L'équipe est intervenue dans de nombreux domaines : création des plaquettes, de proceedings, des documents institutionnels ; relations avec la presse professionnelle et création des pages de publicité ; envoi de newsletters ; gestion des réseaux sociaux ; gestion des sites AFVAC (afvac.com, mediathequeafvac.com, afvacreplay.com, afvac-lecongres.com, congres-asv.com) et d'outils en ligne (crm.afvac.com, formations.afvac.com, outil d'exploitation de notre base de données, site de dépôt et d'évaluation des courtes communications, statistiques) ; dossier RGPD ; montage et mise en ligne de vidéos de conférences. Les forces vives en sont Sabrina Berguer, notre graphiste, Béatrice Paradiso, qui s'est occupée particulièrement des relations avec les utilisateurs d'afvac.com, Lionel Bouhnik, ingénieur du son en contrat de professionnalisation développeur fullstack qui nous a rejoint en août, et le vice-président délégué Christophe Lebis, qui fait aussi fonction de développeur fullstack. À noter que la quantité de proceedings demandés et les difficultés de traitement, en partie liées à des textes remis tardivement, nous a obligés à externaliser une partie significative du travail.

Les axes de communication 2022

Cette période post-Covid, moins agitée, nous a permis de reprendre une démarche de progression dans la communication. Cette année, nous avons favorisé la promotion des formations dans la presse professionnelle, non seulement en mettant à plat la publication de nos agendas dans les revues, mais en faisant une promotion payante, autant que notre budget le permettait, par la publication de notre agenda dans des pages publicitaires dédiées.

À ce stade, cet effort ne se révèle pas rentable, les statistiques montrant que le recrutement des participants à nos formations via la presse n'a pas progressé, bien au contraire : 0.81 % en 2019, et seulement 0.57 % en 2022 ! Nous avons aussi repris la communication Facebook, laissée en jachère pour cause de sous-effectif. Les formations ont été publiées sur notre page, et reprises dans le groupe Entre vétos et ASV (9500 membres). Cependant les chiffres de recrutement via Facebook restent comparables entre 2019 et 2022.

Le graphique ci-dessus a été obtenu en posant la question "Comment avez-vous connu cette formation ?" aux participants. Les réponses de l'année 2022 sont comparées à celles de l'année 2019 (2020 et 2021, plus ou moins Covid, n'ont pas été gardées comme référence). Notre catalogue des formations, distribué lors du congrès et envoyé par courrier, notre agenda en ligne sur afvac.com et les newsletters AFVAC sont les supports les plus efficaces. Mais le bouche-à-oreille reste encore très bien placé. Et en plus il est gratuit. Alors, comme tous les ans, notre association vous rappelle que la communication est l'affaire de tous.





La promotion de nos formations passe aussi par chacun d'entre nous : ne perdez jamais une occasion d'en parler, à vos collègues, à vos salariés ou à vos employeurs !

La communication se fait aussi interne. Grâce au pôle formation, l'espace élu sur afvac.com a été enrichi d'un ensemble de documents et d'aides à l'organisation des formations. Une formation en visioconférence à l'utilisation des blogs des groupes et sections a été organisée et est visible en replay dans l'espace élu. Cependant, ces blogs restent très peu utilisés...

Les nouveautés

En 2022, [AFVAConline.com](https://afvac.com) est devenu [AFVACreplay.com](https://afvac.com). Ce site, au départ destiné à prolonger le visionnage du congrès virtuel de 2020, est devenu le site de replays de conférences récentes, issues d'AFVAC le Congrès ou de formations en visioconférence.

Le site afvac.com a été enrichi d'une boîte à outils (<https://afvac.com/l-association/afvac-ressources-veterinaires>) dans laquelle les praticiens peuvent retrouver des ressources utiles. Des guides d'aide à l'inscription d'un salarié et à la prise en charge des formations ont été également mis en ligne à l'initiative du pôle formation. On trouve également sur afvac.com le guide pratique Vétérinaires pour Tous, Solidarité Ukraine.

Les développements

L'année 2022 a été également mise à profit pour préparer une API qui permettra de publier l'agenda des formations AFVAC dans le site d'agrégation du projet Calypso (mise en route prévue en mars 2023 sous la direction du CNOV) et d'y pousser les participations des vétérinaires aux formations avec le nombre de points de FCV acquis. A été également développé un espace réservé aux conférenciers et aux organisateurs de formations afin qu'ils puissent, via afvac.com, facilement consulter leurs retours d'évaluation. Cet espace sera opérationnel dès janvier 2023.

Les chiffres 2022

- Newsletters envoyées : 239.
- Médiathèque AFVAC : 427 vidéos, 2224 textes au 31/12/2022, 3566 visiteurs identifiés, plus de 42 mn par page.
- AFVAC Replay : 66 vidéos au 31/12/2022, 2359 visiteurs identifiés, plus de 41 mn par page.

Éditions



Gilles CHAUDIEU
Vice-Président délégué
aux Éditions



Brigitte CLOET
Directrice du pôle Éditions

Grâce à ses différentes publications (revues et ouvrages) le secteur « éditions » de l'AFVAC est à même de couvrir l'essentiel de vos besoins en formation écrite.

› 2 REVUES SCIENTIFIQUES

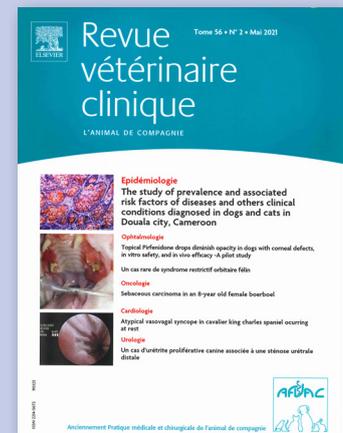


+ de
4 000
lecteurs

■ PratiqueVet : revue mensuelle de formation

Un contenu efficace et pertinent exclusivement consacré à la médecine et à la chirurgie des animaux de compagnie.

- Une revue mensuelle de 56 pages comprenant des articles pratiques et concis ;
- 12 numéros par an.



■ Revue Vétérinaire Clinique (RVC)

Revue trimestrielle d'articles originaux en coédition avec Elsevier Masson.

RVC remplace PMCAC.

- 4 numéros par an.

PratiqueVet et Revue Vétérinaire Clinique (RVC) (anciennement Pratique Médicale et Chirurgicale de l'Animal de Compagnie (PMCAC)) sont agréés par le CFCV. La lecture de leurs articles vous donne donc droit aux Crédits Formation Continue (CFC).

PRATIQUETVET

Les articles à la vente par téléchargement sont toujours disponibles au prix de 10 € HT. Tous les numéros de PratiqueVet sont disponibles pour les abonnés.

Recettes éditions

Sur la période de janvier 2022 à décembre 2022, les recettes annonceurs de PratiqueVet sont de 21 673,66 € vs 26 780,39 € HT en 2021. Notre attractivité pour les annonceurs persiste malgré la baisse sur 2022. Cette baisse est due à l'absence de fabri-

cation de supplément. En 2021, nous avons réalisé un supplément et de nombreux TAP. Ainsi, les recettes publicitaires (typons) mensuelles sur l'année 2022 sont de 15 973,66 € HT vs 8 753,39 € HT en 2021. Cette augmentation persiste pour l'année 2023..

LES OUVRAGES

L'Atlas sur les gestes pratiques en neurologie a été mis en vente au congrès de Marseille 2022.

Le second volet de la collection VET INDEX consacré à la Transfusion sanguine chez le Chien, le Chat, les Nouveaux Animaux de compagnie et les Animaux Exotiques coordonné par I. Goy-Thollot est disponible depuis un an. Il est commercialisé par les Éditions du Point Vétérinaire.

REVUE VÉTÉRINAIRE CLINIQUE (RVC)

RVC est externalisé pour son édition et sa gestion, la revue étant toujours produite par la Société Elsevier. L'éditrice affectée par Elsevier à RVC, Christine Sempé, se montre particulièrement attentive à nos besoins ; le site de soumission et du suivi des manuscrits n'est pas toujours évident à utiliser pour les auteurs, les reviewers et les rédacteurs et nous procure quelques difficultés, heureusement toujours résolues dans de brefs délais.

Le prix éditorial 2022 de RVC a été remis cette année au congrès de Marseille à l'article "Obstruction urétérale chez un chien, quand l'urolithiase révèle une affection sous-jacente" (M. Lerer et coll).

Gilles Chaudieu, Rédacteur en chef, assure essentiellement les travaux de relecture, Brigitte Cloet, Rédactrice en chef, assure essentiellement le suivi des manuscrits. Nous disposons d'un recrutement d'auteurs correct, mais celui des reviewers reste encore et toujours délicat.

Cela pose des problèmes pour une remise des sommaires dans les temps afin de produire la revue à la date prévue, et nuit à son classement qui dépend notamment du respect de la remise des versions révisées des manuscrits dans les temps. Nous nous adressons de nouveau aux membres des Conseils Scientifiques de nos GE pour qu'ils en prennent conscience et nous apportent leur aide.

RVC, ainsi que la plupart des revues à Comité de lecture, vit essentiellement de son téléchargement d'articles, les abonnements papier se réduisant considérablement.

Nous publions des articles en anglais de plus en plus nombreux. Cela témoigne de l'intérêt que des non-francophones portent à notre revue, et de la visibilité/diffusion que certains auteurs souhaitent donner à leurs travaux. Globalement, cet état de fait traduit la vitalité de RVC, et nous en sommes heureux.

AFVAC Juniors



Jean GOEBEL



Eric GUAGUÈRE

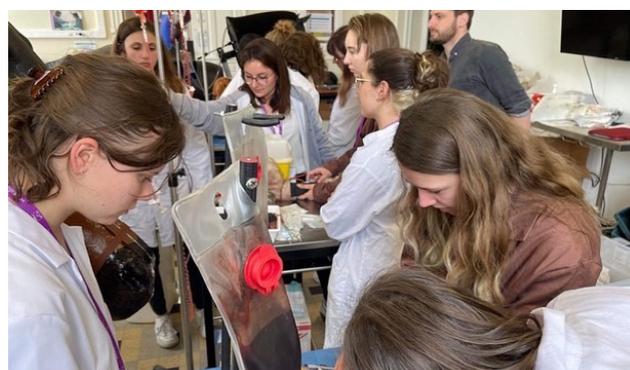
Avec plus de 830 étudiants de nos quatre écoles vétérinaires, les AFVAC juniors constituent désormais une force vive importante de notre association.

L'objectif principal des AFVAC Juniors est de faciliter l'intégration des étudiants vétérinaires dans leur vie professionnelle grâce aux activités proposées par l'AFVAC et les AFVAC Juniors et ainsi, de sensibiliser les étudiants vétérinaires à l'importance de la formation continue dans leur futur exercice. En lien avec son école, chaque AFVAC Junior s'appuie sur les élus nationaux représentés par deux responsables nommés par le Conseil Exécutif, sur la Section Régionale de l'AFVAC géographiquement concernée et sur la logistique du siège de l'AFVAC. Chaque AFVAC Junior est animée par un bureau élu parmi les étudiants adhérents et renouvelé partiellement chaque année.

Les AFVAC Juniors organisent au sein de leur école des réunions scientifiques avec l'aide des enseignants et de praticiens ayant une compétence reconnue dans la matière concernée ; elles organisent également des travaux dirigés avec l'appui des enseignants de leur école, ceci en relation avec la Section Régionale et le siège de l'AFVAC.

Chaque année, l'AFVAC Junior d'une école organise, à tour de rôle, un événement scientifique de deux journées : les InterAFVAC Juniors qui rassemblent des étudiants des quatre écoles.

Cette année, cet événement s'est tenu les 9 et 10 avril 2022; Un comité de onze étudiants Alforiens de la deuxième année à la cinquième année a élaboré l'ensemble du week-end depuis le début du mois de septembre.



Le thème choisi « La gestion de la douleur » a permis à 98 étudiants des quatre écoles de suivre des conférences d'une grande qualité et d'assister à des TP.

Organiser une telle manifestation est une véritable expérience pour ces étudiants et cela constitue un véritable pari pour un bureau : conception du programme scientifique et de sa plaquette, recherche des conférenciers, des partenaires, réunions préparatoires avec le siège fréquentes grâce à Teams.... Que l'équipe Alforienne soit félicitée pour ce beau moment scientifique et convivial.

Merci également à la direction de l'Ecole d'Alfort pour avoir permis et facilité l'événement par la mise à disposition de diverses salles et permis également des visites du musée Fragonard.

A la fin de cette année 2022, nous avons retrouvé l'enthousiasme et la grande motivation des membres des bureaux des AFVAC Juniors au cours des réunions de présentation de l'AFVAC aux étudiants le 14 septembre à Toulouse, le 22 septembre à Nantes, le 6 octobre à Lyon et le 12 octobre à Maisons Alfort.

Enfin les AFVAC Juniors ont contribué comme chaque année au succès du Congrès de Marseille : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Affaires internationales

(Texte non remis)



Xavier LEVY
Vice-Président délégué
aux Affaires internationales

Service comptabilité et trésorerie



Gilles CHAUDIEU
Trésorier national
de l'AFVAC

Cette fois, la crise COVID de 2020 semble bien derrière nous. L'année 2022 s'est déroulée comme une année moins difficile, avec une réactivation de nos formations en présentiel, dont la reprise peut être globalement qualifiée de normale. Elle a été conclue par le congrès de Marseille, une réussite à de nombreux égards.

La gestion et la comptabilité de l'AFVAC demeurent des activités très prenantes, même si 2022 a été moins chaotique que 2020 et 2021.

La Commission des Finances (P. Bergeaud, G. Chaudieu, C. Collinot, J. Goebel, P. Maisonneuve) a été sollicitée à de nombreuses reprises cette année.

RAPPELS SUR L'ORGANISATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE ; NOUVEAUTÉS

Le service comptable a la responsabilité de la production des états financiers et fiscaux. Il a été supervisé par Gilles Chaudieu (Trésorier National). A cette supervision se s'ajoutent des contrôles internes et externes.

La composition du service comptabilité était la suivante en 2022 :

- Karine Duarte, Chef comptable et Responsable administrative du personnel ;
- Arnaud Bomont, et Philippe Maunier, comptables

Le recrutement d'un nouveau comptable, en remplacement de Sandrine Hadjaj qui a démissionné fin 2021, s'est matérialisé par l'arrivée de François Klein, parfaitement intégré maintenant, dont le sérieux et le dynamisme sont précieux.

Les contrôles « internes » sont effectués par les Experts comptables de Newton Expertise, et par la Commission des Finances présidée par Pierre Maisonneuve Vice-Président aux finances.

Le contrôle externe est assuré par Naviseo, Commissaire aux Comptes, qui vérifie toutes nos opérations afin d'exprimer une opinion sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels devant l'Assemblée Générale.

L'ACTIVITÉ DU PÔLE COMPTABLE 2022

Si la crise COVID, dont les effets se sont encore fait ressentir durant le premier semestre 2021 (annulation et report de nombreuses formations), 2022 a marqué la fin d'une période d'incertitude et de grandes difficultés. Le travail en présentiel au Siège a repris son cours normal.

L'activité du premier semestre a été essentiellement marquée par l'habituelle réalisation des bilans et la poursuite de la réorganisation du service comptable : prise en charge de la comptabilité des Sections régionales par François Klein, poursuite et finalisation du passage au Logiciel SAGE, mise en conformité de nos pratiques de facturation avec les nouvelles organisations de dématérialisation de la facturation.

Durant le second semestre, la préparation du congrès de Marseille a pu se dérouler dans de meilleures conditions que celle de Bordeaux 2021, avec des points de trésorerie qui ont confirmé une meilleure fluidité de sa gestion financière.

Le nouveau logiciel d'organisation Congrès est maintenant parfaitement maîtrisé et exploité par Clémence Lassade et Laurie Gendre, ce qui permet aux services événementiel et comptable une gestion conjointe de l'exposition commerciale dans des conditions très améliorées, notamment vis-à-vis de nos exposants et partenaires.

Le recrutement poste pour poste d'un(e) comptable au poste de comptabilité générale-fournisseurs a été planifié, pour remplacer Philippe Maunier, qui part en retraite en juin 2023.

La Commission des finances, en collaboration avec la Directrice des formations, a entrepris, à partir des données analytiques concernées de l'année 2019 (année « normale » la plus récente), une étude exhaustive ligne budgétaire par ligne budgétaire, du coût des formations, notamment au Siège. Une estimation du coût de l'heure de formation hors rémunération, déplacement et hébergement des conférenciers, variables à chaque séminaire, a permis de fournir aux responsables élus des propositions réellement adaptées au prix de vente des formations à la journée, demi-journée et en soirée, ainsi que des plans modulaires.

Les tarifs des honoraires des conférenciers (hors congrès national) ont de même été revus. Ainsi, nos organisateurs disposent de données auxquelles ils peuvent de référer pour établir des budgets prévisionnels exploitables de leurs manifestations. Des écarts notables avec les pratiques antérieures ont pu être constatés : les rattrapages progressifs effectués durant cette année 2022 devraient permettre une quasi-normalisation en 2023.

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat contient les recettes et les dépenses de l'Association, la différence entre ces deux masses constituant le résultat net (en excédent depuis 8 ans, excepté durant la crise COVID de 2020).

Nous constatons pour l'exercice comptable du 01/01/2022 au 31/12/2022 un excédent comptable de 643 385 €, contre 728 194 € en 2021. En fait, le résultat 2021 bénéficiait de 17 275 € d'exonération de charges liée au COVID, et des déficits reportables de 2019 relativement à l'impôt sur les sociétés (compte de résultat négatif de 165 000 € en 2019), qui avaient substantiellement minoré les dépenses. Nous avons de ce fait subi en 2022 une augmentation de 121 215 € sur le montant de l'impôt sur les sociétés par rapport à 2021.

Les ressources de l'AFVAC

Elles proviennent des recettes totales (ressources associatives, production vendue et prestations vendues), au total 4 853 047 € HT contre 3 770 817 € en 2021, soit une progression de 28,7%.

Les prestations vendues ont augmenté de 40%, les ressources associatives diminué de 14,8% : cette baisse est imputable aux exonérations de charges (197275 €) et aux contributions financières (7280 €) comptabilisées en 2021, alors qu'aucune aide ne nous a été attribuée en 2022, hors « circonstances exceptionnelles COVID ». Pour la première fois depuis 2 ans, les revenus d'adhésions ont augmenté de 24,1% (538316 € en 2022 contre 433703 € en 2021).

Les recettes des éditions (189 449 € en 2022 contre 228365 € en 2021), des formations au Siège (300 382 € en 2022 contre 358171 € en 2021) sont en baisse. Celles d'AFVAC Le Congrès (1 855 437 € en 2022 contre 1 555 918 € en 2021), des Groupes d'Études (889 087 € en 2022 contre 262465 € en 2021), des Sections Régionales (902 872 € en 2022 contre 650 664 € en 2021) sont en hausse très significative, même si on tient compte des difficultés du premier semestre 2021 dans la comparaison 2021-2022.

L'activité globale de l'AFVAC reste très satisfaisante, mais toujours très dépendante de la réussite d'AFVAC Le Congrès, encore que la progression des recettes des Groupes d'Études (19,3%) et des Sections Régionales (38,8%) traduise la vitalité de notre activité de formation hors congrès national.

Les dépenses de l'AFVAC

Pour une progression du produit d'exploitation de 29,5%, les charges d'exploitation ont augmenté de 30,7%, passant de 3 066 834 € en 2021 à 4 007 767 € en 2022. Elles représentent 57,89% des produits d'exploitation en 2022 contre en 56,24% 2021. L'augmentation des charges de fonctionnement (2 839 949 € en 2022 contre 2 131 401 € en 2021) progressent de 33,2%, celles de personnel passent de 695 039 € en 2021 à 878 976 € en 2022 (dont des charges sociales en augmentation de 16,1%, de 194 429 € en 2021 € à 225 691 € en 2022).

Le montant des fournitures et consommables a augmenté de 10,3%, celui des frais de sous-traitance de 23,1% (de 227 684 € à 280 229 €), celui des intermédiaires et honoraires de 20,6% (410 263 € à 494 824 €), celui des locations et charges locatives de 38,1% (de 402 523 € à 555 532 €) et celui des déplacements et réceptions de 63% (de 606 832 € à 989 085 €) pour ne citer que les postes les plus impactés par une hausse globale des tarifs de nos fournisseurs, les formateurs jouant vraiment le jeu associatif.

Tous ces chiffres sont à interpréter en prenant en compte l'augmentation du coût des services, fournitures et la fin des aides exceptionnelles qui ont marqué 2022 par rapport à 2021. Ils reflètent tout de même une progression notable de notre activité, à un pourcentage à deux chiffres identique à celui des charges.

Les dépenses d'AFVAC le Congrès se montent à 839 183 € en 2022 contre 837 126 € en 2021, celles des formations gérées par le Siège à 291 590 € contre 273 300 € en 2021, soit au total 1 130 773 € en 2022 contre 1 110 426 € en 2021 pour les mêmes postes. Celles des Groupes d'études sont passées de 144 379 € à 500 227 €, et celles des Sections régionales de 362 963 € à 561 704 €. Pour ces prestations en particulier, l'augmentation des frais entre 2021 et 2022 est de 35,5%, pour une augmentation de résultat de 39,6%, ce qui est toujours cohérent.

Les dépenses des Éditions sont passées de 180 724 € en 2021 à 231 534 € en 2022, induisant un déficit d'exploitation de 42 085 €, à mettre en relation avec une augmentation modeste de l'impression liée à celle du prix du papier, et surtout à la valorisation d'un stock conséquent dans notre bilan.

LA TRÉSORERIE DE L'AFVAC

Au 31/12/2022, notre capacité d'autofinancement était égale à notre résultat (643 385 €) auquel s'ajoutait le montant des charges sans décaissement de trésorerie (135 938 €) et des moins-values sur cessions d'immobilisations pour 2611 €, soit au total 781 934 €. Il faut en soustraire des besoins financiers qui se résument à un faible montant d'investissements de 25 222 €, ce qui rectifie le montant à 756 712 €. Ce montant, au jour de l'établissement du bilan, est à corriger par l'ensemble des décalages liés à l'exploitation (135 336 € en positif), ce qui donne un mouvement net de trésorerie de 892 048 € en positif pour l'année 2022. Le solde de trésorerie de l'AFVAC au 31/12/2022 s'établissait donc à : 3 257 181 € (solde au 31/12/2021) + 892 048 € = + 4 149 229 €.

CONCLUSION

Si nous pouvons nous réjouir, il convient de rester prudent quant à la nature de ces résultats, toujours très dépendants de la réussite d'AFVAC le Congrès, événement aléatoire par nature, même si son organisation présente beaucoup de garanties de réussite.

Nous devons de ce fait nous attacher à développer toutes les autres formations, à commencer par celles qui font notre spécificité, notamment les plans modulaires, et à en augmenter la rentabilité.

Le mouvement s'est amorcé dans ce sens durant le second semestre 2022 pour ce qui est du second volet, il faut le poursuivre en nous appuyant sur les recommandations tarifaires de la Commission des Finances, dont vous avez été toutes et tous destinataires et qui figurent sur votre espace élus. Pour le premier volet d'actualisation des formations qui font notre originalité, et des nouveautés pédagogiques, des propositions nouvelles seront opérationnelles pour début 2024, mais nous sortons ici du strict cadre comptable, encore que tout se tienne.

Tout cela suppose une bonne santé financière pour investir là où les besoins se feront sentir, et ils ne vont pas manquer. Le passé récent nous a par ailleurs montré qu'il fallait disposer de quelques réserves pour affronter une éventuelle crise sans trop de dommages.

Nous nous attachons, dans la poursuite et la réalisation de ces objectifs, à adapter notre structure administrative et comptable, afin de faciliter au mieux le travail remarquable de tous les élus responsables.

Comme tous les ans, le bilan et les comptes de résultats détaillés sont consultables au Siège de l'Association sur demande.

Le pouvoir d'agir ensemble



**Association Française des Vétérinaires
pour Animaux de Compagnie**

40, rue de Berri - 75008 Paris

Tél: 01 53 83 91 60

Mail: contact@afvac.com

www.afvac.com